



Journée technique

RN12 – Alençon - Fougères

Evaluation et concertations préalables

Stéphane Le Moing
DREAL Pays de la Loire

Présentation de l'itinéraire et du contexte



- **Itinéraire d'environ 110 km** (21 km dans l'Orne, 75 km en Mayenne et 15 km en Ille-et-Vilaine)
- Demande récurrente des élus et des associations pour un aménagement à 2x2 voies de l'ensemble de l'axe

Contexte

- Grenelle de l'environnement :
 - Amélioration de la qualité environnementale et le cadre de vie des riverains
 - Amélioration de la fiabilité des temps de parcours et des services
 - Améliorer la sécurité
 - Renforcer l'accessibilité des territoires
 - Limitation des augmentations de capacité
- Contrainte budgétaire



Une commande :

- qui respecte l'ambition d'une mise à 2x2 voies sur l'ensemble de son tracé dans la mesure où elle s'inscrit dans le long terme en lien direct avec les besoins de mobilité
- qui vise à définir, en attendant, des phases d'aménagement intermédiaires, moins ambitieuses (et réalistes d'un point de vue budgétaire !)

Instances de suivi et de pilotage

- **Réunions inter-administratives**, DREALs, DDTs, gestionnaires RN12 (DIRO et DIRNO) : suivi, pertinence, exhaustivité et cohérence des études sur trois départements et trois régions
- **Comité technique**, services de l'État, services techniques CDs et CRs
- **Comité de pilotage**, présidence du Préfet de région PdL (coordonnateur), communes (31), interco (9), Cds (3), Crs (3), parlementaires (4), Services de l'Etat

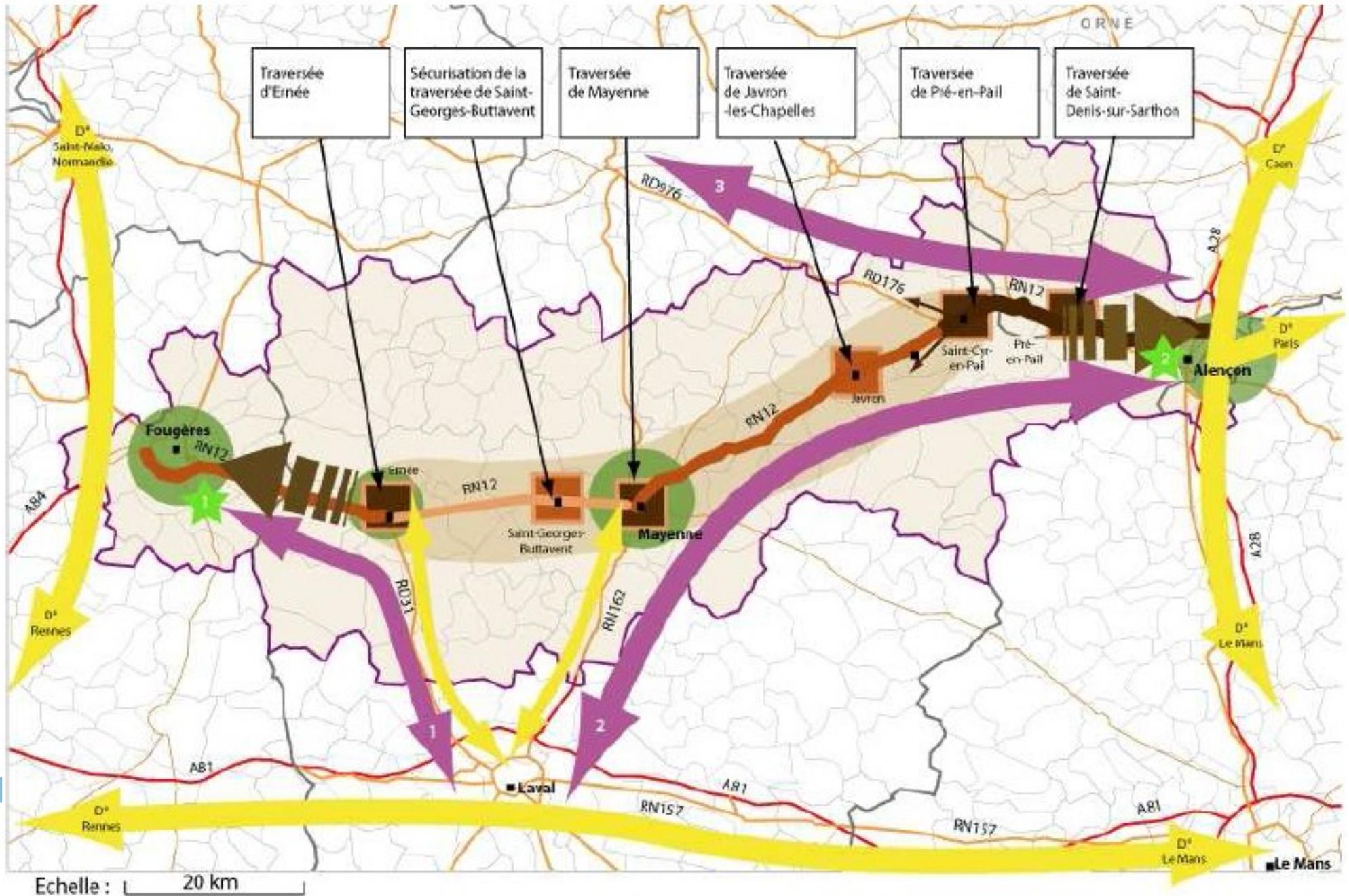
Calendrier général des études

- 2009 : commande ministérielle (EO1)
- 2009-2010 : diagnostic global à l'échelle de l'itinéraire
- 2010 : COPIL (validation diag + principe des scénarios à étudier)
- 2011-2012 : diagnostic localisé et étude des scénarios
- 2012 : comités techniques sectoriels (2x3)
- 2013 :
 - consultation des acteurs locaux
 - COPIL
 - Concertation publique
- 2014 : COPIL
- 2015 : validation ministérielle PA + commande EO2 (dév. prioritaires)
- 2015-2017 : EO2
- 2017 : concertation préalable avec garant
- 2018 : commande EP

Etudes d'opportunité de phase 1

- Première phase : diagnostic du territoire et de l'infrastructure existante : analyse stratégique
 - Volet environnemental et paysager
 - Volet territorial
 - Volet trafic, géométrie et fonctionnement, sécurité

Volet territorial



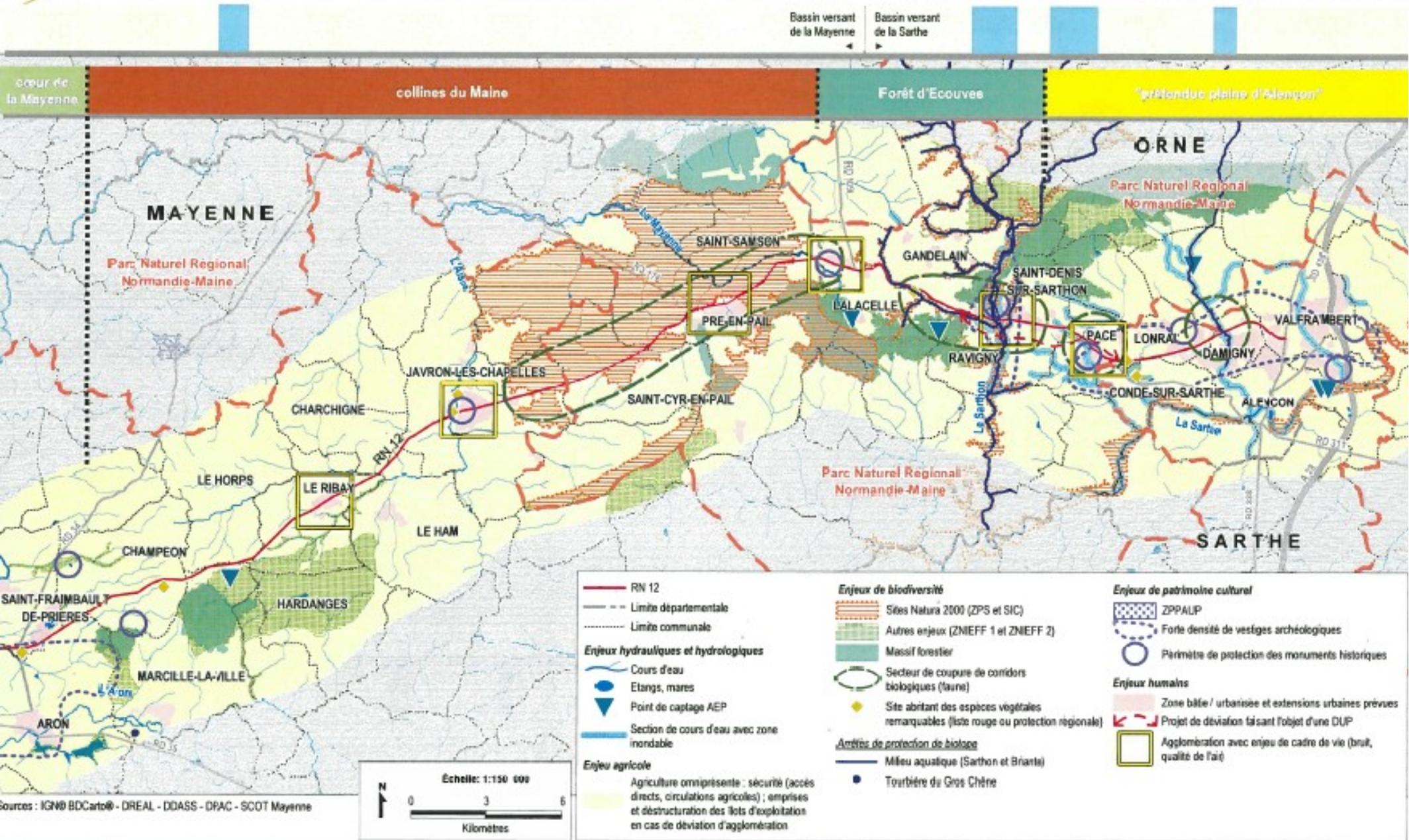
SECTIONS À ENJEUX
MILIEUX NATURELS

SECTIONS À ENJEUX
HYDRAULIQUES ET
HYDROGÉOLOGIQUES

Bassin versant
du Couesnon
Bassin versant
de la Mayenne



Sources : IGN® BDCarto® - DREAL - DDASS - DRAC - SCOT Mayenne



Evaluation et concertation pour les projets d'infrastructures
12 avril 2018 – Stéphane Le Moing – DREAL PdL

Les suites données à l'analyse stratégique

- Trois scénarios proposés
 - Scénario (1) : requalification environnementale
 - Scénario (2) : (1) + ASP (entrées d'agglomération, capacités de dépassement, carrefours, sections accidentogènes, ...)
 - Scénario (3) : (1) + (2) + 7 déviations d'agglomération
- Un travail par secteur (4) dans l'objectif d'une concertation efficace
- Une volonté des élus qu'une perspective à 2x2 voies à long terme soit retenue
- Une commande ministérielle adaptée : aménagements répondant aux besoins identifiés dans le diag, sans exclure leur compatibilité avec une 2x2 voies

Calendrier général des études

- 2009 : commande ministérielle (EO1)
- 2009-2010 : diagnostic global à l'échelle de l'itinéraire
- 2010 : COPIL (validation diag + principe des scénarios à étudier)
- 2011-2012 : diagnostic localisé et étude des scénarios
- 2012 : comités techniques sectoriels (2x3)
- 2013 :
 - consultation des acteurs locaux
 - COPIL
 - Concertation publique
- 2014 : COPIL
- 2015 : validation ministérielle PA + commande EO2 (dév. prioritaires)
- 2015-2017 : EO2
- 2017 : concertation préalable avec garant
- 2018 : commande EP

- Une première concertation informelle sur le parti d'aménagement en deux temps
 - Consultation des acteurs locaux
 - Concertation publique, organisée par secteur (3)

Les apports des consultations/concertations

- Une expression très large des acteurs locaux
- Une mise en évidence des enjeux essentiels pour le territoire
 - Désenclavement du nord Mayenne
 - Le cadre de vie
 - La sécurité
 - l'usage agricole et touristique
- Une préférence marquée pour le scénario 3 pour les acteurs locaux, modulée par l'expression du public

- Un parti d'aménagement
 - adapté au besoin du territoire, en gardant la possibilité d'une évolution ultérieure : sc2 + 4 déviations
 - en adéquation avec les directives nationales
 - cohérent avec les attentes de la population
- Une hiérarchisation des opérations

Calendrier général des études

- 2009 : commande ministérielle (EO1)
- 2009-2010 : diagnostic global à l'échelle de l'itinéraire
- 2010 : COPIL (validation diag + principe des scénarios à étudier)
- 2011-2012 : diagnostic localisé et étude des scénarios
- 2012 : comités techniques sectoriels (2x3)
- 2013 :
 - consultation des acteurs locaux
 - COPIL
 - Concertation publique
- 2014 : COPIL
- 2015 : validation ministérielle PA + commande EO2 (dév. prioritaires)
- 2015-2017 : EO2
- 2017 : concertation préalable avec garant
- 2018 : commande EP

La déviation d'Ernée

- Priorité reconnue par l'ensemble des acteurs de l'itinéraire
- Lancement des études d'opportunité de phase 2 :
 - Décembre 2015
- 4 Cotechs (12/2015, 12/2016, 03/2017, 11/2017)
 - Élus d'Ernée (mairie et Comcom), services département, DDT, DIRO
- Concertation publique avec garant : 5 semaines en septembre – octobre 2017

La concertation publique

- Concertation au titre du code de l'environnement (L121-15) (projets soumis à évaluation environnementale)
- Objectif : guider le maître d'ouvrage dans le choix de la variante à retenir pour la suite des études
- Organisée sous l'égide d'une garante désignée par la CNDP

La garante

- Neutre et extérieure, indépendante de toute partie prenante
- Veille à la bonne mise en œuvre des modalités d'information et de participation du public (transparence)
- Chargée de veiller à la qualité des échanges et de garantir la concertation (argumentation et confrontation des arguments)
- veille à ce que le public et les acteurs soient largement associés à la concertation (équivalence)
- Assure un rôle de modération si besoin dans les échanges
- Rédige un bilan, rendu public sur le déroulement de la concertation, fait une synthèse des observations et des propositions présentées et mentionne le cas échéant les évolutions du projet

La concertation

Publicité et supports

- Article préalable dans le journal municipal d'Ernée
- Diffusion d'une lettre d'info (4500 ex.)
- Communiqué de presse
- Affichage public en mairies et comcom
- Affiche dans tous les commerces d'Ernée

La concertation

Publicité et supports

- Information en ligne (site DREAL), relayée par les sites de la mairie d'Ernée et de la com.com.
- Dossier et synthèse en ligne et en version papier en mairies et à la com. com.
- Panneaux d'exposition en mairies et à la com. com.

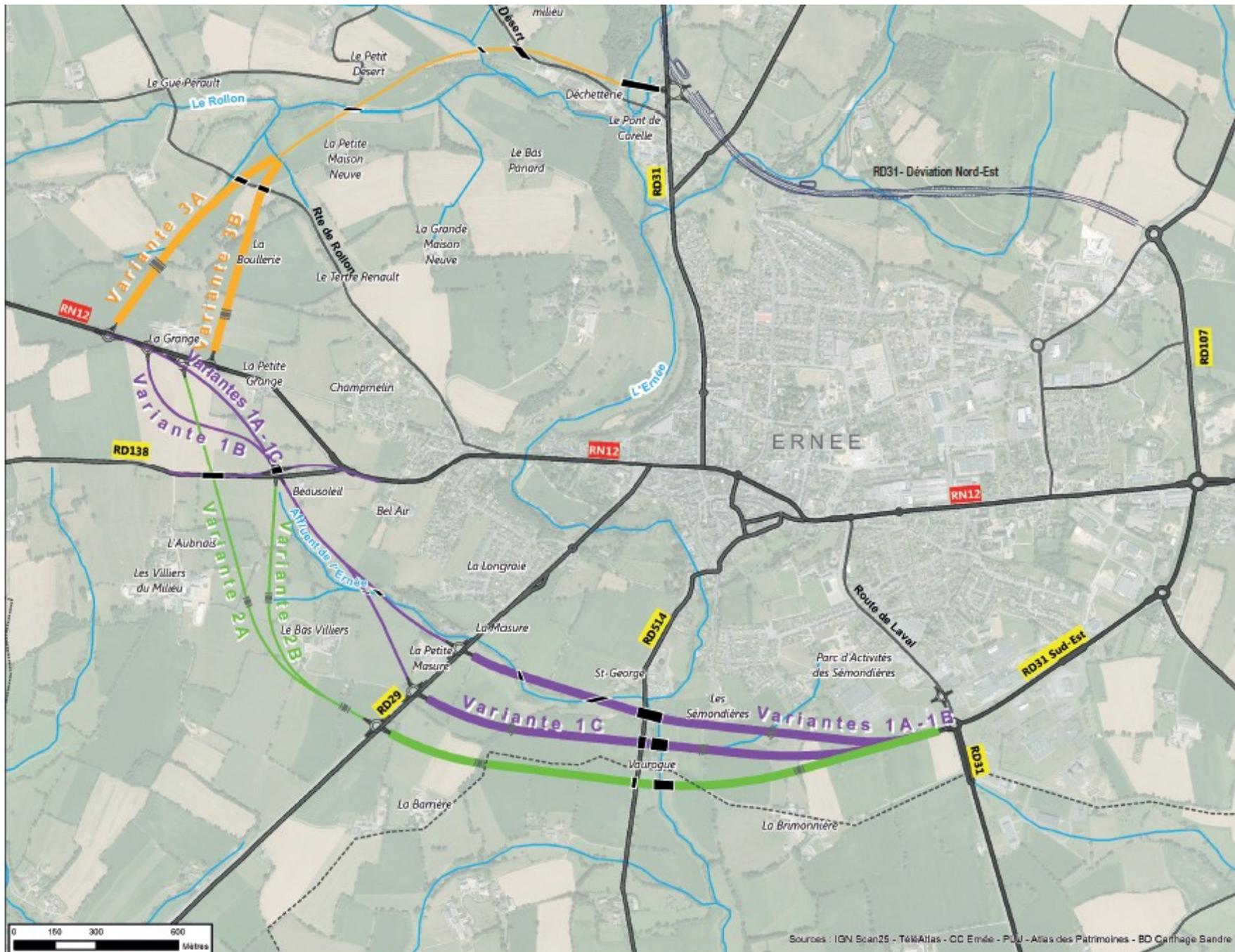
La concertation

Moyens d'expression

- Réunion publique
- Permanence DREAL et garante
- Réunion avec les exploitants agricoles
- Adresse mail dédiée au projet
- Registres en mairies et à la com. Com.
- Adresse postale
- Adresse mail de la garante, sur le déroulement de la concertation

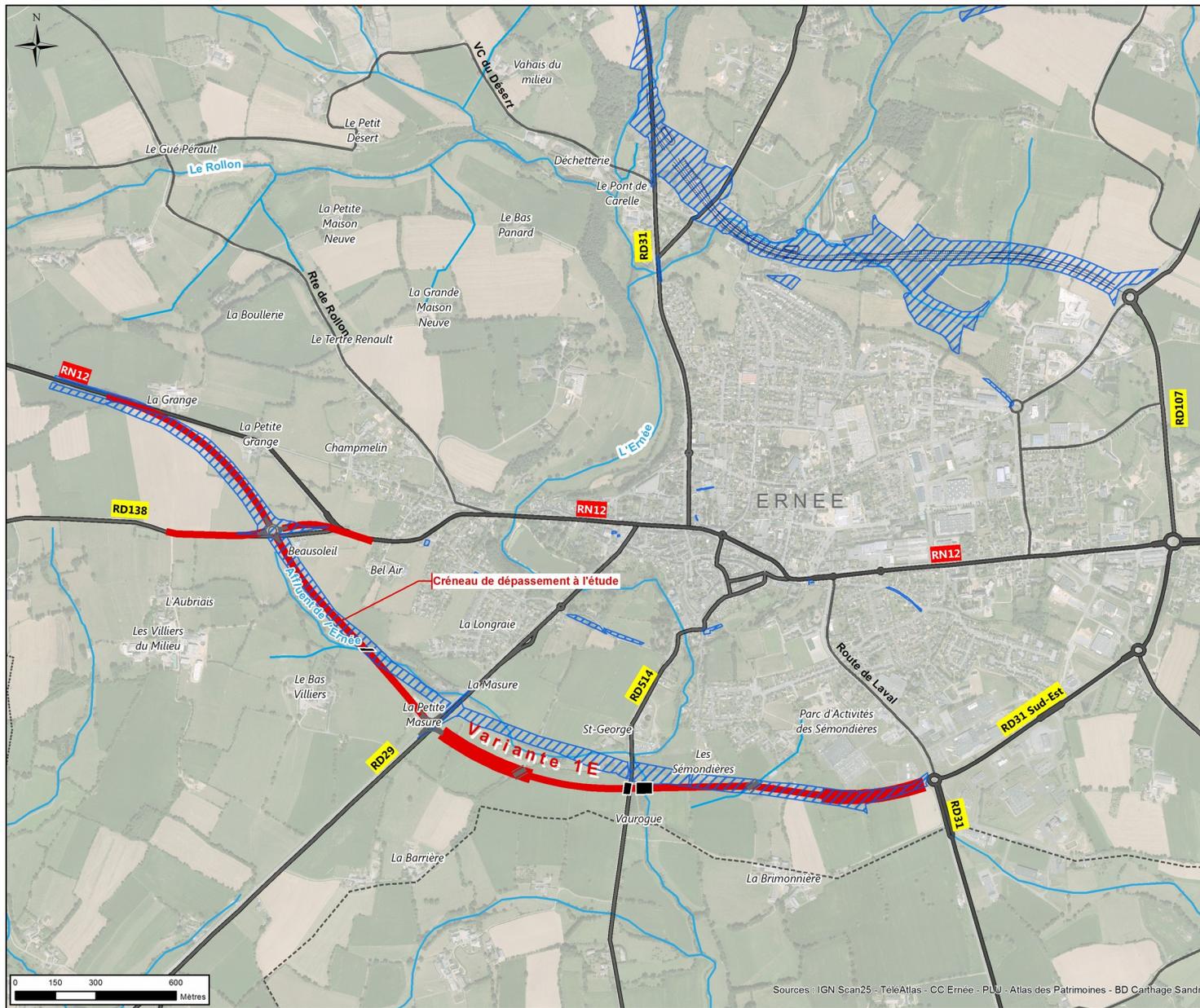
Les apports de la concertation avec garant

- Des débats globalement apaisés
- Un rôle de garant bien compris et très apprécié par la population et les élus
- Un gage pour le maître d'ouvrage (réelle volonté de concerter)
- Une adaptation du projet plutôt consensuelle



Evaluation et concertation pour les projets d'infrastructures
 12 avril 2018 – Stéphane Le Moing – DREAL PdL





Légende

--- Limite de commune

Hydrographie - gestion des eaux

— Cours d'eau

Variante 1E

—/— Section bidirectionnelle / créneau en sortie de giratoire

■ Ouvrage d'art

— Boviduc

Projet du département

— Déviation Nord-Est d'Ernée

Document d'urbanisme

▨ Emplacement réservé

Doc : RN12-AFR-ETU-11157-CAR-A01_Var-1E - SBI/LLR/ISC- 27/11/17

Sources : IGN Scan25 - TéléAtlas - CC Ernée - PLU - Atlas des Patrimoines - BD Carthage Sandre

Merci

- Stéphane Le Moing
 - DREAL Pays de la Loire
 - Stephane.le-moing@developpement-durable.gouv.fr
- Site internet
- Pour en savoir plus